

revision	description	date
07	TENDER / SOUMISSION	14/01/17
06	SOUMISSION À 100% SUBMISSION	13/11/09
05	BEEFP 100% FBRCO	13/10/24
04	SOUMISSION À 99% SUBMISSION	13/08/12
03	ISSUED FOR BUILDING PERMIT SOUMISSION POUR PERMIS DE CONSTRUCTION	13/07/31
02	SOUMISSION À 66% SUBMISSION	13/06/07
01	SOUMISSION À 33% SUBMISSION	13/03/20

A	A detail no. du détail	A
B	B location drawing no. sur dessin no.	B
C	C drawing no. dessin no.	C

project
CENTRE BLOCK VENTILATION TOWERS
REHABILITATION PROJECT
PARLIAMENT HILL, OTTAWA, ONTARIO
REMISE EN ÉTAT DES TOURS DE VENTILATION DE L'ÉDIFICE DU CENTRE
COLLINE DU PARLEMENT, OTTAWA (ONTARIO)

drawing
MASONRY REPAIRS
TYPICAL DETAILS (3 OF 3)

RÉPARATIONS DE LA MAÇONNERIE
DÉTAILS TYPES (3 SUR 3)

designed	AT	conçu
date	2013/07/31	(yyyy/mm/dd)
drawn	HGM	dessiné
date	2013/07/31	(yyyy/mm/dd)
reviewed	AT / TGW	examiné
date	2013/07/31	(yyyy/mm/dd)
approved	AT	approuvé
date	2013/07/31	(yyyy/mm/dd)
Tender	GRANT MORDEN	Submission

Project Manager / Administrateur de projets
project no. / no. du projet
R.008227.002

drawing no. / no. du dessin
A-305

KEYNOTES (CONT'D) / NOTES PRINCIPALES (CONT.)

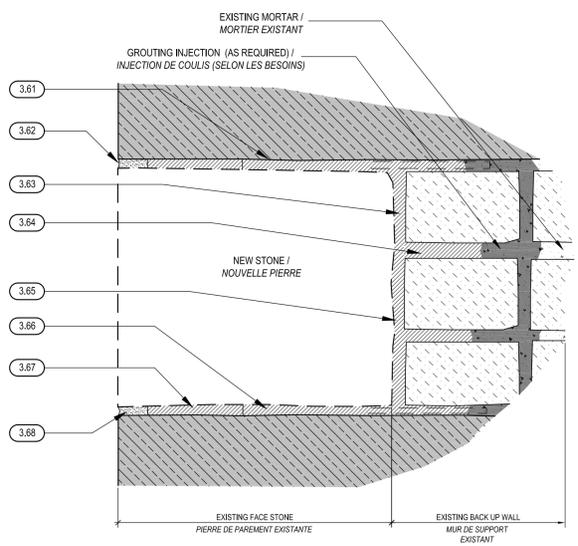
- 3.72 INSERT GROUT TUBES, GROUT THE STONE UNDER LOW PRESSURE SUCH THAT ALL JOINTS (TOP, BOTTOM, SIDES AND REAR) ARE FILLED. / INSÉRER DES TUBES À COULIS. APPLIQUER DU COULIS À BASSE PRESSION DE SORTE À CE QUE TOUS LES JOINTS (HAUT, BAS, CÔTÉS ET ARRIÈRE) SOIENT REMPLIS.
- 3.73 PROCEED WITH FRONT POINTING ONCE GROUT HAS CURED AND HUMIDITY RELATED TO GROUT INSTALLATION HAS SUBSIDED. REMOVE ANY SALTS THAT MAY HAVE FORMED ON SURFACE OF STONE WITH A STIFF BRISTLE NYLON BRUSH PRIOR TO FRONT POINTING. / EFFECTUER LE JOINTOIEMENT EN SURFACE UNIFORMEMENT LORSQUE LE COULIS A DURCI ET QUE L'HUMIDITÉ CAUSÉE PAR L'APPLICATION DU COULIS A DIMINUÉ. ENLEVER LES SELS QUI AURAIENT PU SE FORMER SUR LA SURFACE DE LA PIERRE AVEC UNE BROUSSE DE NYLON À SOIES DURES AVANT D'EFFECTUER LE JOINTOIEMENT EN SURFACE.
- 3.74 INSTALL IN-PLANE GROUTED ANCHOR. (REFER TO STRUCTURAL). / POSER LES ANCRAGES EN PLAN JOINTOYÉS AU COULIS. SE REPORTER AUX DESSIN DE STRUCTURE.
- 3.75 PROCEED WITH REBUILDING. (REFER TO STONE DISMANTLING AND REBUILDING FOR TYPICAL DETAIL). / ENTREPRENDRE LA RECONSTRUCTION. (SE REPORTER AU DÉMANTÈLEMENT DE LA PIERRE ET À LA RECONSTRUCTION POUR LE DÉTAIL TYPE).

LEGEND / LÉGENDE

- NEW STONE / NOUVELLE PIERRE
- EXISTING STONE REMAINING IN THE WALL / PIERRE EXISTANTE RESTANT DANS LE MUR
- EXISTING BACK UP MASONRY WALL (BRICK) / MUR DE SUPPORT EN MAÇONNERIE EXISTANT (BRIQUE)
- EXISTING MORTAR / MORTIER EXISTANT
- FRONT POINTING / JOINTOIEMENT EN SURFACE
- BACK POINTING / JOINTOIEMENT EN PROFONDEUR
- AREAS INJECTED WITH GROUT / AIRES INJECTÉES DE COULIS

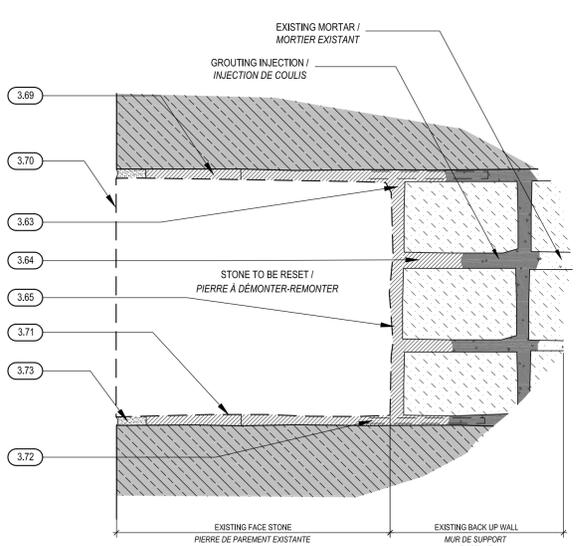
GENERAL NOTES / NOTES GÉNÉRALES

1. BEFORE STARTING THE WORK, MARK STONES AND OTHER ELEMENTS OR COMPONENTS TO SHOW THEIR IDENTITY AND POSITION IN THE BUILDING. / AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, MARQUER LES PIERRES ET LES AUTRES ÉLÉMENTS OU COMPOSANTS POUR LES IDENTIFIER ET INDIQUER LEUR POSITION DANS LE BÂTIMENT.
2. TAKE HIGH DEFINITION PICTURES OF ALL AREAS TO BE DISMANTLED AND REBUILT, BY FACADE. / PRENDRE DES PHOTOGRAPHIES DE HAUTE DÉFINITION DE TOUS LES SECTEURS DEVANT FAIRE L'OBJET DU DÉMANTÈLEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION, ET LES CLASSER PAR FAÇADE.
3. CONSTRUCT SHORING AND CRADLING, AND OTHER TEMPORARY FRAMING WORK NEEDED TO SUPPORT THE STRUCTURE, OR PARTS OF IT, DURING REMOVAL OPERATIONS AND IN ANTICIPATION OF REINSTALLATION. / CONSTRUIRE LES ÉTAIS, LES BERCEAUX ET LES AUTRES ÉLÉMENTS TEMPORAIRES NÉCESSAIRES POUR SUPPORTER L'OUVRAGE, OU CERTAINES DE SES PARTIES, PENDANT LE DÉMANTÈLEMENT ET EN ATTENDANT LA REMISE EN PLACE.
4. MOVE, HANDLE AND SET STONES WITHOUT CAUSING DAMAGE. THE USE OF LEWIS BOLTS FOR HANDLING STONE IS NOT PERMITTED. / LE TRANSPORT, LA MANUTENTION ET LA MISE EN PLACE DES PIERRES DOIVENT SE FAIRE SANS CAUSER DE DOMMAGE. L'UTILISATION DE LOUVES AUX FINS DE MANUTENTION DES PIERRES N'EST PAS PERMISE.
5. PLACE DETACHED STONES ON WOOD SURFACES DURING HANDLING. PREVENT CONTACT WITH METAL. DO NOT PLACE STONES DIRECTLY ON GROUND OR VEGETATION. / PLACER LES PIERRES ENLEVÉES SUR DES SURFACES EN BOIS PENDANT LA MANUTENTION, EN PRÉVENANT TOUT CONTACT AVEC DU MÉTAL. NE PAS DÉPOSER LES PIERRES DIRECTEMENT SUR LE SOL OU LA VÉGÉTATION.
6. PLACE STONES IN A DESIGNATED AREA FOR CLEANING, DETAILED INSPECTION AND FOR FINAL MARKING, BEFORE STORAGE. / AVANT DE LES ENTREPOSER, DÉPOSER LES PIERRES DANS LA ZONE DESIGNÉE POUR LEUR NETTOYAGE, LEUR EXAMEN DÉTAILLÉ ET LEUR MARQUAGE DÉFINITIF.
7. REPAIR INDIVIDUAL STONES AS NECESSARY. / RÉPARER CHAQUE PIERRE SELON LES BESOINS.
8. OBTAIN DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE'S APPROVAL OF CLEANING OF CORE BEFORE COMMENCING INSERTING STONES. / FAIRE APPROUVER LE NETTOYAGE DE L'ÂME PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AVANT DE COMMENCER À INSÉRER LES PIERRES.



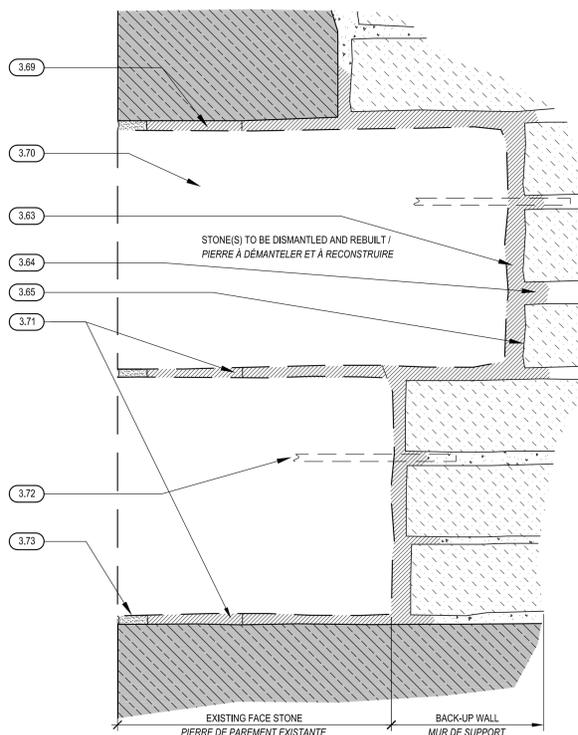
REPLACEMENT: WHERE STONE IS BEYOND REPAIR, REPLACE ENTIRE STONE UNIT WITH NEW STONE TO MATCH COLOUR, TEXTURE, APPEARANCE AND PROFILE OF EXISTING. / REMPLACEMENT DE LA PIERRE: LORSQUE LA PIERRE EST NON RÉPARABLE, REMPLACER L'ÉLÉMENT EN PIERRES AU COMPLET PAR UNE NOUVELLE PIERRE DONT LA COULEUR, LA TEXTURE, L'APPARENCE ET LE PROFIL SONT ASSORTIS À CEUX DE LA PIERRE EXISTANTE.

01 STONE REPLACEMENT (TYP. SECTION)
A-305 REMPLACEMENT DE LA PIERRE (COUPE TYP.) 1:2.5



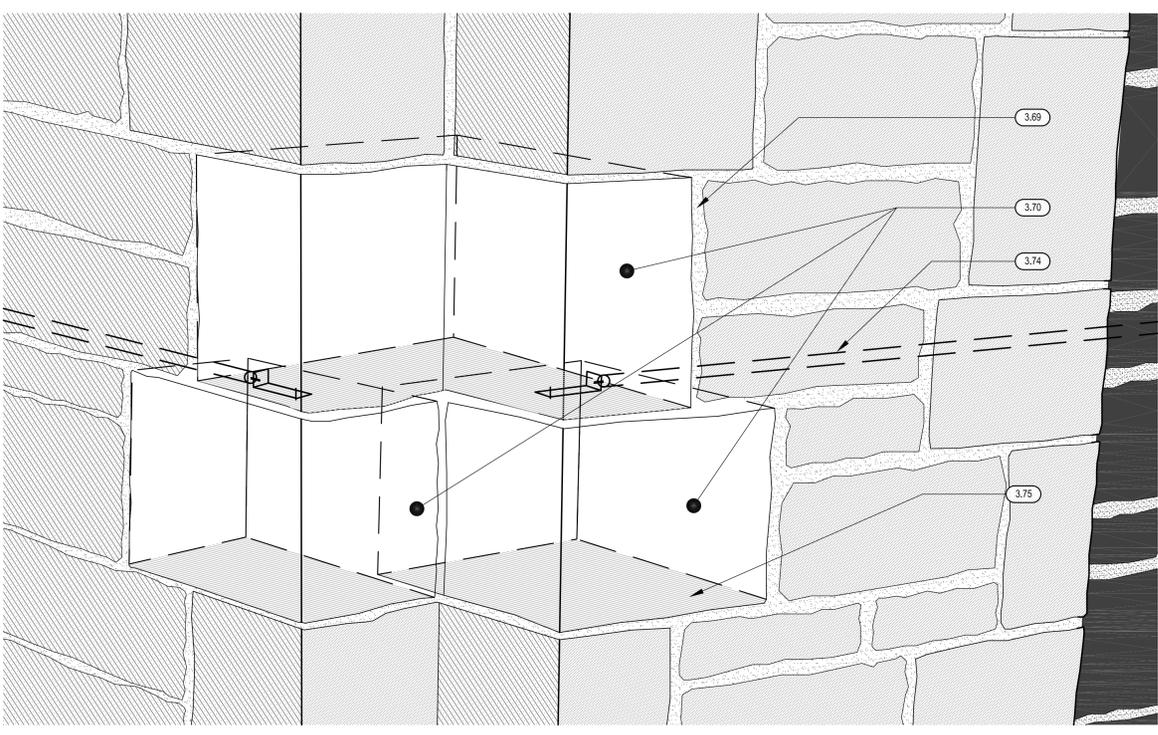
STONE RESETTING: WHERE STONE IS MISALIGNED, REMOVE STONE UNITS AS NECESSARY, AND RE-SET STONES TRUE TO LINE USING DOWELS AND CRAMPS. STONE TO BE RESET. / REMISE EN PLACE DES PIERRES: LORSQUE LES PIERRES SONT DÉALIGNÉES, ENLEVER LES ÉLÉMENTS EN PIERRES SELON LES BESOINS ET LES REMETTRE EN PLACE D'ALIGNEMENT EN UTILISANT DES GOUJONS ET DES CRAMPONS. LA PIERRE DOIT ÊTRE REMISE EN PLACE.

02 STONE RESETTING (TYP. SECTION)
A-305 REMISE EN PLACE DES PIERRES (COUPE TYP.) 1:2.5



DISMANTLING AND REBUILDING: CAREFULLY DISASSEMBLE MASONRY UNITS, AS REQUIRED. REPAIR ANY DAMAGED STONES PRIOR TO REBUILDING. / DÉMANTÈLEMENT ET RECONSTRUCTION DES OUVRAGES EN PIERRES: DÉFAIRE AVEC SOIN LES ÉLÉMENTS EN MAÇONNERIE SELON LES EXIGENCES. RÉPARER LES PIERRES ENDOMMAGÉES AVANT DE PROCÉDER À LA RECONSTRUCTION.

03 STONE DISMANTLING AND REBUILDING (TYP. SECTION)
A-305 DÉMANTÈLEMENT ET RECONSTRUCTION DES PIERRES (COUPE TYP.) 1:2.5



DISMANTLING OF QUOIN STONES: APPROXIMATE REPRESENTATION OF STONE(S) TO BE DISMANTLED IN PREPARATION FOR INSTALLATION OF GROUTED ANCHORS. REINSTALLATION PROCEDURES SIMILAR TO "DISMANTLE AND REBUILD." REFER TO STRUCTURAL FOR LOCATION AND DETAILS RELATED TO STONE ANCHORING. / DÉMANTÈLEMENT DES PIERRES D'ANGLE: REPRÉSENTATION APPROXIMATIVE DES PIERRES À DÉMANTÈLER EN VUE DE L'INSTALLATION DES ANCRAGES INJECTÉS DE COULIS. LES PROCÉDURES DE REMISE EN PLACE SONT SEMBLABLES AUX PROCÉDURES VISANT LE « DÉMANTÈLEMENT ET LA RECONSTRUCTION ». SE REPORTER AU JEU DE DESSINS DE STRUCTURE POUR L'EMPLACEMENT ET LES DÉTAILS RELATIFS AUX ANCRAGES DES PIERRES.

04 DISMANTLING OF QUOIN STONES FOR INSTALLATION OF GROUTED ANCHORS (APPROXIMATE DETAIL)
A-305 DÉMANTÈLEMENT DES PIERRES D'ANGLE POUR LA POSE DES ANCRAGES INJECTÉS DE COULIS (DÉTAIL APPROXIMATIF) N.T.S.

